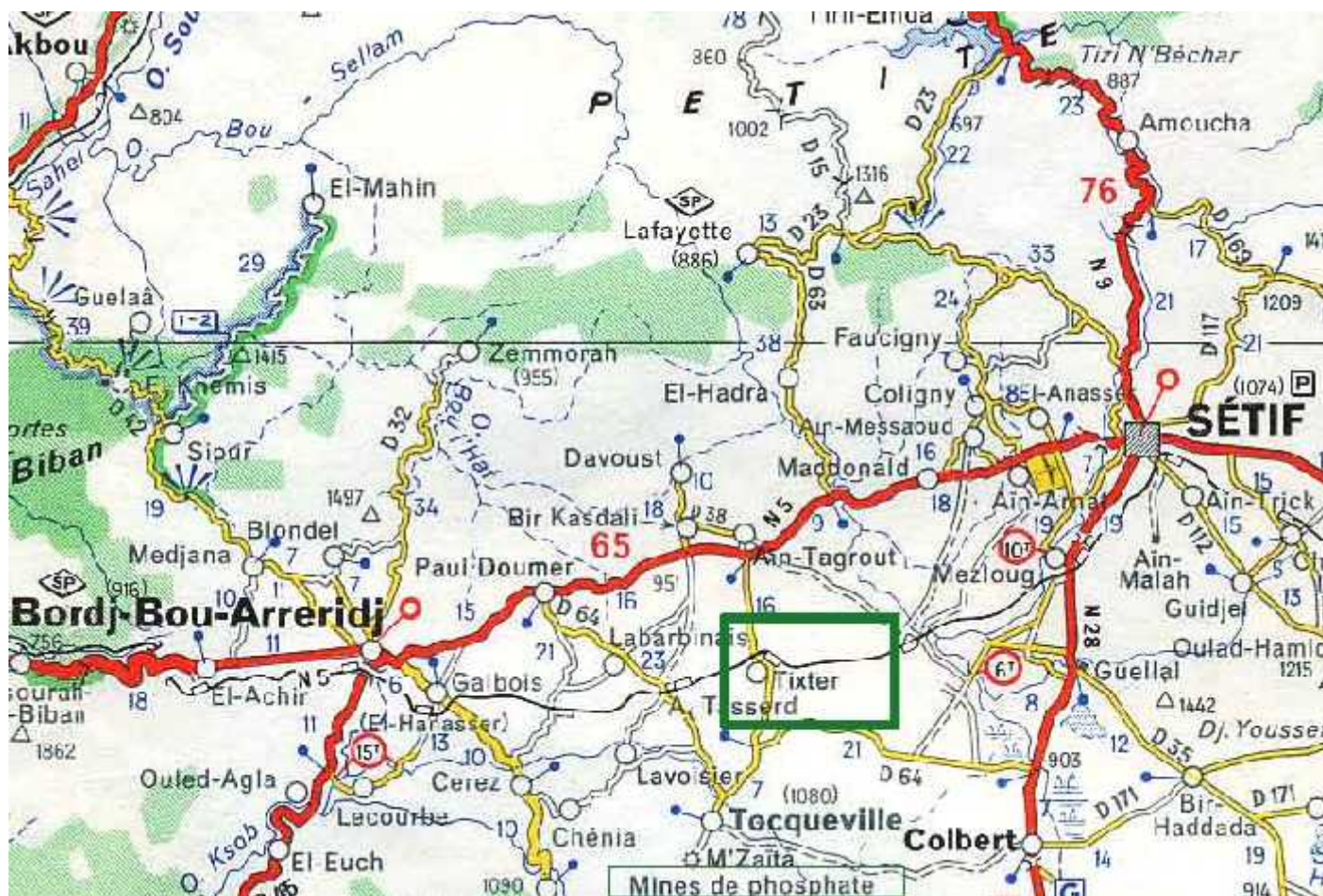


## LA BARBINAIS

(Redevenu BIR AÏSSA à l'indépendance).

Dans l'Est algérien, LA BARBINAIS est située à 22 Km à l'Est de BORDJ BOU ARRERIDJ et au Sud-est de PAUL DOUMER.



Nom initial : BIR AÏSSA (Le puits d'AÏSSA)

Ce territoire se situe sur le douar SIDI EMBAREK, tribu des HACHEM, il est composé d'une plaine entourée de mamelons à 1 000 mètres d'altitude, la terre fertile convient à la culture des céréales et à l'élevage des bestiaux, l'eau suffisante. Le Climat est de type semi-aride sec et froid. La température moyenne est de 13.4 °C. Les précipitations annuelles moyennes sont de 410 mm. Le mois de Juillet est le plus chaud de l'année avec 24.1 °C de moyenne. Janvier est le mois le plus froid de l'année avec une température moyenne de 4.5 °C.

La commune est située dans la région des Hauts-Plateaux, entre les monts BIBANS au Nord et la chaîne du HODNA au sud, dans un bassin agricole situé à 1037 mètres d'altitude moyenne. Elle se trouve à 22 km à l'Est de Bordj Bou Arreridj, à environ 33 km à l'ouest de Sétif et à environ de 270 km au sud-est d'Alger.

### HISTOIRE

Ancienne

Des travaux de terrassement effectués près de la maison de Monsieur VIBOUD, situé à l'angle de la route et de la rue du village amenèrent la découverte des vestiges anciens et précisés par le site ci-après :

<http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/reconstantine1901/0212>

Présence Turque  1515 - 1830

Les Turcs choisissaient leurs représentants parmi les hommes les plus influents du pays ; il en résultait pour eux la nécessité d'avoir le plus grand nombre possible de HACHEMS. L'influence venait-elle à se déplacer, les Turcs retiraient le commandement à leur représentant lorsque, par hasard, il n'avait pas été mis à mort, et le donnaient à son rival dont l'étoile se levait. Les OULED-MOKRAN, au nombre de cent environ, étaient divisés en deux ou trois groupes rivaux autour desquels se groupaient un millier de HACHEMS.

Présence Française  1830 - 1962

Nous avons détaillé dans l'INFO 596 l'arrivée des Français à BORDJ BOU ARRERIDJ où en octobre 1839 il n'y avait que les ruines d'un fortin turc et celles d'une petite cité romaine

Au début de la conquête française, l'administration des immenses territoires de la province de CONSTANTINE qui n'étaient pas directement gouvernés par l'autorité française fut confiée à des califats et des caïds, qui recevaient comme traitement le tiers du produit de « l'hokor » redevance imposée aux locataires des terres domaniales, à l'époque considérable.

Le général GALBOIS, ayant remplacé au mois de juillet 1837 le général NEGRIER, reçoit, dès son arrivée à CONSTANTINE la visite d'Ahmed Ben Mohammed MOKRANI, qui vient offrir ses services à la France. C'était l'occasion de diviser les seigneurs de la MEDJANA. Le transfuge obtient tout d'abord le caïdat des AMEURS, puis celui de la MEDJANA en 1853. Au retour d'un pèlerinage à La MECQUE, il mourut à MARSEILLE, son corps ramené en Algérie repose à la Kalâa des BENI-ABBES, il laissa cinq fils dont Mohammed, qui faisait déjà l'intérim de son père. Il fut choisi pour le remplacer, avec le titre de bachaga. Accomplissant à son tour en 1856 le pèlerinage de La MECQUE, revenu par la France, il fut admirablement accueilli par l'empereur qui l'avait invité à ses réceptions de COMPIEGNE, où il avait brillamment figuré.

Révolte de 1871

La première manifestation insurrectionnelle intervient en janvier 1871, sous la forme de mutineries de spahis refusant d'être envoyés combattre en métropole : ils estiment que leur engagement n'est valable que pour servir en Algérie.

Ces mouvements, d'abord à Moudjebour, près de BOGHARI (20 janvier) et à AÏN GUETTAR (près de SOUK AHRAS) le 23, atteignent ensuite LE TARG et BOUHADJAR.

La mutinerie d'AÏN GUETTAR, désertion d'une centaine d'hommes et meurtre d'un sous-officier, prend une dimension particulière par l'implication de la famille des RESGUI, dont des membres affirment que la France, vaincue par les Prussiens, n'a plus de forces et que l'heure d'une insurrection générale est venue. Cet appel est écouté par les Hanenchas, dont le soulèvement frappe la campagne (14 colons sont tués) ; SOUK AHRAS est assiégée du 26 au 28 janvier, puis dégagée par une colonne française. L'insurrection est ensuite réprimée.

La dissidence du cheikh EI MOKRANI

La révolte des spahis est amplifiée à partir du 16 mars 1871, date de sa prise en main par MOKRANI, dont l'influence est très forte. Il lance six mille hommes à l'assaut de Bordj Bou Arreridj. Le 8 avril, les troupes françaises reprennent le contrôle de la plaine de la MEDJANA. Le même jour, Si Aziz, fils du cheikh Ahaddad, chef de la confrérie des Rahmaniya, proclame la guerre sainte au marché à SEDDOUK. Aussitôt 150 000 Kabyles se soulèvent. « *L'insurrection s'étendit tout le long du littoral, depuis les montagnes qui ferment à l'Est la Mitidja jusqu'aux abords de Constantine. Au sud de cette dernière ville, elle se propagea dans la région accidentée du BELEZMA ; elle se relia aux mouvements partiels jusqu'alors localisés vers la frontière et dans le Sahara oriental* », relate en 1996 Maurice WAHL, ancien inspecteur général de l'instruction publique aux colonies.



Attaque de Bordj Bou Arreridj par les hommes du cheikh El Mokrani — Gravure de Léon Morel-Fatio, *L'Illustration*, 1871.

En avril, 250 tribus sont soulevées, près du tiers de la population algérienne. L'insurrection est forte de cent mille rebelles, mais manquant d'armes de guerre et de coordination, lance surtout des opérations ponctuelles et désordonnées. L'autorité militaire est obligée de renforcer l'armée d'Afrique : l'amiral de GUEYDON, nommé gouverneur général le 29 mars, en remplacement du Commissaire extraordinaire Alexis LAMBERT, mobilise 100 000 soldats et un dispositif militaire

supérieur à celui qui avait permis d'asservir la région en 1857. L'insurrection prend fin avec la défaite, la mort de MOKRANI (5 mai 1871) et la capture de Bou-MEZRAG, frère de MOKRANI, le 20 janvier 1872.



Amiral Louis GUEYDON (1809/1886)  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Henri\\_de\\_Gueydon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Henri_de_Gueydon)



Bachaga EL MOKRANI (1815/1871)  
<http://encyclopedie-afn.org/MOKRANI>

Pourquoi ?

Selon Bernard DROZ, un mécontentement était perceptible chez certains membres de l'aristocratie guerrière kabyle dès avant la guerre franco-prussienne, en raison de leur perte d'influence et de la diminution de leurs pouvoirs du fait des autorités françaises.

Louis RINN (1891), repris par Jules LIOREL (1892), estime que le décret Crémieux du 24 octobre 1870, attribuant la citoyenneté française aux juifs d'Algérie, a joué un rôle dans la révolte du cheikh El MOKRANI. En effet, celui-ci se serait emporté à plusieurs reprises contre l'autorité civile des « *juifs et mercanti* ». Cependant Louis RINN ajoute qu'on a « *exagéré les effets* » de ce décret.

Richard AYOUN (1988) conteste qu'il soit la cause de la révolte, cette « *légende [ne s'étant] diffusée que plus tard* », par opportunisme politique.

Ce mécontentement rejoint l'agitation des masses musulmanes inquiètes de l'avènement du régime civil annoncé le 9 mars, interprété comme domination accrue des colons, poursuite de la spoliation des terres et perte de l'autonomie civile et judiciaire des Musulmans.

Répression

La Kabylie se voit infliger une amende de 36 millions de francs-or. 450 000 hectares de terre sont confisqués et distribués aux nouveaux colons, dont beaucoup sont des réfugiés d'Alsace-Lorraine (à la suite de l'annexion allemande), en particulier dans la région de Constantine.



Ces tragiques événements eurent pour conséquence la mise en place législative du *Retour au régime de la concession* (1871). En effet le désir de fixer en Algérie les Alsaciens-Lorrains émigrés et la mise sous séquestre des biens des insurgés Kabyles provoquent le retour au régime de la concession. La loi du 21 juin 1871, le titre II du décret du 16 octobre 1871, les décrets du 16 octobre 1872, 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878 s'inspirent de la loi américaine du « HOMESTEAD » ; ils établissent le principe de l'attribution gratuite sous condition de résidence (3 ou 5 ans). Ces concessions gratuites et la vente annuelle aux enchères d'un certain

nombre de lots du domaine public ont considérablement augmenté le nombre de colons : le 1<sup>er</sup> janvier 1888, la population rurale comptait 207 615 cultivateurs européens. Un léger recul, il est vrai, s'est produit dans les dernières années.



Bordj-Bou-Arreridj - Monument aux Morts de 1870 et Cours Du Cheyron

Autour de BORDJ BOU ARRERIDJ, la partie occidentale de la plaine fut tardivement colonisée. GALBOIS, en 1853 pour relier SETIF au BORDJ, en 1874 l'on fonda la MEDJANA, en 1875 BLONDEL, et enfin se concrétisa l'idée, dès 1875, d'un centre de peuplement à BIR AÏSSA comprenant 5 feux (foyers) de 25 à 30 hectares et 10 fermes de 50 hectares.

1876 : Le Préfet demande la remise la colonisation du territoire destiné à la création du Centre de BIR AÏSSA.

1877 : Le périmètre du territoire comprend 2434 hectares dont 1880 provenant du séquestre de la tribu des HACHEM et 554 hectares formant la terre dite de GUISSASSI également séquestrée du chef des OULED MOKRAN.



Général Antoine CHANZY (1823/1883) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred\\_Chanzy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Chanzy)

1878 : Le 14 décembre, la création du Centre de BIR AÏSSA est ajournée. Extrait de la lettre du Gouverneur général au Préfet de Constantine du 11 décembre : « ...Comme vous le rappelez dans votre lettre du 4 octobre courant n°25237, j'ai décidé que le Centre de BIR AÏSSA dont j'ai approuvé le lotissement le 5 juin 1877, ne serait livré au peuplement que lorsque le tracé du chemin de fer de SETIF à BORD BOU ARRERIDJ aura été définitivement adopté afin de pouvoir placer ce Centre proche d'une station du chemin de fer. Cette condition étant aujourd'hui adoptée, vous estimez qu'on pourra très prochainement procéder à l'installation des colons à BIR AÏSSA. D'autre part, il y a lieu de venir en aide à la Commune Mixte de BORDJ BOU ARRERIDJ qui, par suite du transfèrement des HACHEM, a été privée de ses principaux revenus et ainsi lui permettre de faire face aux dépenses d'entretien des services publics dans les nombreux centres qu'elle renferme.

*J'autorise en conséquence, la mise en location au profit de la Commune mixte du territoire affecté au futur Centre de BIR AÏSSA. Vous voudrez bien en aviser le Directeur des domaines de votre département... »*

Signé : Gouverneur général CHANZY

Cette même année, le Préfet du département de Constantine, D'ORGIVAL, fait exécuter les tous premiers travaux du lotissement : Fontaine - Abreuvoir et Lavoir.

1879 : Le peuplement ne pouvant se faire, dans l'attente de leur attribution définitive, par affiche, les terres de ce territoire sont proposées à la location, puis sur ordre des Domaines, retirées de cette location. Les habitants de BORDJ BOU ARRERIDJ adressent une vive protestation au Gouverneur général.

Ces terres furent attribuées à Marabout Ahmed ben MOUSLY qui les sous-loua aux indigènes, ces derniers prétendant les avoir ensemencées, dans ces circonstances assez ténébreuses.

Les locations pour l'année 1879-1880 furent maintenues pour la dernière fois

#### A Monsieur le Gouverneur général de l'Algérie.

Monsieur le Gouverneur général,

*Nous soussignés habitants de la Commune de BORDJ BOU ARRERIDJ et de la dite Commune mixte, avons l'honneur de vous supplier de prendre en considération la demande suivante :*

*La location aux enchères publiques des terres de BIR AÏSSA affichée depuis un mois vient d'être retirée à la suite d'une dépêche préfectorale et cela, juste au moment de l'adjudication.*

*Les locations consenties de gré à gré par le Domaine et portant sur le numéro 33 des locations du 4 mars à Constantine menacent d'être désapprouvées. Nous pensons, Monsieur le Gouverneur général, que tous ces agissements tiennent à l'influence exercée par le Marabout d'EL MERIDJ Ahmed ben MOUSLY.*

*Cet indigène s'étant emparé de la terre de BIR AÏSSA et du N°33 les a loués aux indigènes moyennant une somme importante. De qui tenait-il ces terrains ? Voilà la question.*

*Une polémique non démentie engagée avant votre arrivée sur notre sol avait amené l'Administration à les mettre en adjudication et la mise en location de gré-à-gré des parcelles de terre du N°33 non attribuées aux indigènes non séquestrés.*

*Cet individu qui vient de purger une condamnation à 2 mois de prison pour une tentative de corruption vis-à-vis d'un magistrat s'est aussitôt mis à l'œuvre et nous ne savons quelle arme il a entre les mains pour avoir arrêté de pareilles décisions.*

*Nous vous supplions humblement, Monsieur le Gouverneur général, de désigner une commission d'enquête dont ferait partie notre Conseiller général afin d'éclaircir cette situation si préjudiciable à la colonie.*

*Nous espérons que, vu l'urgence, dans votre paternelle bonté, vous voudrez bien écouter notre prière.*

*Nous sommes avec un profond respect, Monsieur le Gouverneur général, vos dévoués et obéissants serviteurs.*

BORDJ BOU ARRERIDJ, le 3 mai 1879 – signé : Léon Mathieu R. LAVOIGNAT et plus de 24 signatures.

1880 : Le Centre est livré à la colonisation, le peuplement commence avec l'arrivée des premiers concessionnaires. Les terres sont de bonne qualité, mais les superficies beaucoup trop faibles attribuées aux familles ne leur permettent pas de réussir et de se maintenir, très peu resteront, d'autres seront remplacés quelques années plus tard par les fils de colons d'autres centres.

1890 : 22 candidats réunissant les conditions requises demandent une concession, seuls 17 sont retenus.

1897 : Par décision du 27 septembre, Monsieur le Gouverneur général de l'Algérie a donné le nom de : LA BARBINAIS, au Centre en création à BIR AÏSSA, Commune mixte des MAÂDID.

Cette dénomination devra désormais être employée dans les actes publics et dans la correspondance officielle.

PORCON DE LA BARBINAIS dit le Régulus Maloin est né le 31 octobre 1639.

Pierre PORCON de la BARBINAIS, officier Maloin, prisonnier du Dey d'Alger ; ce dernier l'envoya porter au roi LOUIS XIV des conditions de paix, lui faisant jurer de revenir s'il échouait. Les têtes de 600 esclaves chrétiens répondaient de sa parole. Les propositions du Dey étant inacceptables, le roi les refusa. PORCON va à SAINT MALO, met de l'ordre dans ses affaires puis revient à Alger, certain du sort qui l'attend.

Le Dey lui fit trancher la tête.

Cliquez SVP sur ce lien :

[http://www.carphaz.com/album\\_regulus/regulus\\_malouin.php](http://www.carphaz.com/album_regulus/regulus_malouin.php)

1899 : Le 29 septembre, le Gouverneur général arrête le nouveau peuplement du Centre de LA BARBINAIS : 26



concessions agricoles et 2 lots de ferme sont attribués. Le village compte 118 habitants.

1899 à 1900 : Premières concessions à LA BARBINAIS (BIR AÏSSA)

<u>Noms et Prénoms</u>	<u>Origine</u>	<u>Epouse</u>
ANDRE Félix	PARIS	GROSSELIN Caroline
BARBUT Jean	SABLIÈRES (Ardèche)	(veuf)
BATTINI Joseph	MARIGRANA (Corse)	ANTONINI Marie
BONNARD Louis		
BOUCHE Alexandre	ORAN	ROUAISE Lucie
BOUILLARD Julien	FRAILLICOURT (Ardennes)	LAURENT Lucie
CARAYON Joseph	MASSALS (Tarn)	FANNY Rosalie
CAZEAUX Edouard	MUGRON (Landes)	(célibataire)
COMBE Pierre, Auguste	MONTJAI (Hautes Alpes)	VIAL Emilie
COUDERC Martin, Odilon	SABLIÈRES (Ardèche)	TALAGRAND Maria
CONRAD Jean Pierre	CLICHY (Seine)	LORIN Marie Joséphine
FARAYOU-COUDERC		(veuve)
GROUSSET Jean	LA CHAPELLE (Lozère)	FAGES Augustine
FOURCHET Jérôme		
IZAC Jean Jacques	SAINT HIPPOLYTE (Aveyron)	IZAC Rosalie
LE COZ Alexis	POMMERIT-LANDRY (Côtes du Nord)	CHARTRIER Marie
LUCCHINI Simon	CIAMMONNACE (Corse)	? Joséphine
MALMAZET Léon	DOMPNAL (Ardèche)	BOLZE Sophie
MOULIN Ferdinand	MONTELARD (Drôme)	CHAPPUIS Rosalie
MULTEAU Sylvain	LA CHAPELLE VIVIERS (QUEBEC-Canada)	LEBEAU Maria
PAOLI Jacques	LETIA (Corse)	PAOLI Julie
PARIS François	CHATEAUNEUF (Nièvre)	MAITRON Agathe
PILLAUT-DEBIT Louis	DREUILLY (Indre et Loire)	CARREAU Henriette
POURCHET Jérôme	LABACHELLERIE (Dordogne)	BRILLA Carmen, Lucie
PRA Jean Etienne	LES COSTES (Htes Alpes)	VALLON Joséphine
PUGNET Joseph, Emile	L'ÉPINE (Htes Alpes)	DENIZOT Antoinette
RODET Emile	VILLEMOTIER (Ain)	POCHON Marie
RUBAUD Alfred	THIEZ (Haute Savoie)	ROBERT Marie Jeanne
SOUCHON Auguste	VILLEFORT (Lozère)	CASTANIER Rosine
SUD Alexis	SAGONNE (Cher)	GASPARINI Eva
TREMOLIERES Ernest	SAUGANETTE (Aveyron)	DAURES Marie
VIBOUD Pierre	CHIGNIN (Savoie)	?
VOGLIMACCI Pierre	CARGESE (Corse)	FRANGOLACCI Vénitienne

1901 : Construction d'une école, d'une mairie et plantations pour un coût total de 30 421 francs.

1904 : 28 familles peuplent le village dont la superficie est de 2 658 hectares.

1906 : Décision du Gouverneur général, autorisant la Compagnie de l'Est des chemins de fer, à substituer le nom : LA BABINAIS – LAVOISIER – à celui d'AÏN TASSERA sous lequel est désignée cette station.

Composition du cheptel et du matériel du village : 35 propriétés – 900 ha de céréales – 80 mulets et chevaux – 800 ovins – 35 bovins – 15 moissonneuses – 30 charrues – 10 charrettes pas de semoirs.

Le démarrage du village est lent, les terres sont pourtant de bonne qualité.

Autorisation de contracter un emprunt afin de financer la construction du réseau téléphonique reliant BORDJ BOU ARRERIDJ à LA BARBINAIS, et création d'un établissement de Facteur-receveur.

1911 : Note administrative : LA BARBINAIS, village de la Commune mixte des MAÂDID (altitude 1050 mètres), à 21 km de BORDJ BOU ARRERIDJ :

Adjoint spécial : Mr. IZAC,

Ecole mixte, Directrice : Mademoiselle ALBERT,

Postes : Facteur-receveur Mr GUIDICELLI,

Agriculteurs, MM. : BONNARD – BOUCHE – BOUILLARD – CULLET – POURCHET-

Le village est relié à la RN, via le village de PAUL DOUMER ou par le chemin reliant les villages d'AÏN TAGROUT et BIR KASDALI. Les deux gares les plus proches sont TIXTER et CHENIA-CEREZ.

1913 : Suite à la demande de subvention adressée à M. F. AUDUREAU, délégué financier, par les Colons en date du 5 février 1909, les travaux d'alimentation en eau potable avec un acromoteur sont effectués pour un coût de 13 200 francs.

1929 : Un Adjoint et un membre siègent à la Commission municipale de la Commune mixte.

1940 : La commune de LA BARBINAIS se voit attribuer une dotation de 15 fusils modèle 86/93 et 1500 cartouches déposés au siège de la Commune mixte, sous la responsabilité de M. PUGNET Fernand, de MM. CULLET Martial et PRAT Etienne. Monsieur PUGNET Fernand est Adjoint spécial du village, M. BONNELI Antoine membre.

1947 : La population européenne est inférieure à celle du début de la colonisation ; 24 familles totalisant 101 habitants pour un total de 1017.

11 concessions et une ferme sont demeurées propriétés des premiers attributaires, les autres ont été vendues à des Européens.

L'approvisionnement en eau y est médiocre et ne permet même pas l'entretien de petits jardins attenants aux maisons. Le centre de LA BARBINAIS est prospère, le rendement des céréales est au dessus de la moyenne du fait de la bonne qualité des terres et d'une pluviométrie suffisante. La proximité de la gare d'AÏN TASSERA, à 4 km, est un débouché appréciable de ce Centre, par ailleurs assez isolé.



[La ligne de *Constantine à Alger* (Compagnie de l'Est-Algérien). Cette ligne n'est construite que jusqu'à EL-ACHIR, au delà de Bordj bou-Arréridj, sur un parcours de 238 km. Elle pénétrera dans le départ d'ALGER par BENI-MANSOUR, pour aboutir à ALGER en passant par Bordj-BOUHIRA, PALESTRO et MENERVILLE. Elle dessert aussi les stations suivantes : CONSTANTINE, Hippodrome, Ouled-Hamimim, Kroub, Oued-Rhamoun, EL-GUERRA, Teleghma, Mechta-el-Arbi, Saint-Donat, Bir-el-Arch, Saint-Arnaud, Raz-el-Ma, SETIF, Mesloug, le Hammam, Tixter, Aïn-TASSERA, Chema, El-Anasser, Bordj-Bou-Arréridj, El-Achir.]

1950 à 1960 : PLAN D'ACTION COMMUNAL.

Des travaux importants sont entrepris dans la Commune :

- Réfection de la conduite d'eau alimentant le centre ;
- Captage d'une source située à 3 500 mètres dont le débit est constant et recherches de nouveaux ponts d'eau ;
- Réfection de la fontaine, abreuvoir et lavoir ;
- Grosses réparations à l'école mixte qui comprend une classe primaire de 15 élèves, un vestiaire, un logement de 4 pièces, une cour de 320 m<sup>2</sup> clôturée, un jardin scolaire de 100 m<sup>2</sup>, l'école bénéficie des services du bibliobus, ciné-bus et d'une cantine. Le matériel scolaire est suffisant et en bon état.
- Electrification du village.

Le centre est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec le centre de LAVOISIER et une partie du douar SIDI EMBAREK).

Les dernières familles européennes de LA BARBINAIS ont été : BONNARD – CULLET Jean Baptiste et ses fils René et Maxime (ferme) – CULLET Emile et ses fils Norbert, Amédée, Gilles (ferme) – CULLET Martial (ferme) – COMBE Auguste – DAURE (forgeron) – GROUSSET Raymond – PUGNET Fernand et Lucien – PRA Etienne – VOGLIMACCI Jean.

## COMMUNE MIXTE

BORDJ BOU ARRERIDJ devient Commune Mixte le 6 novembre 1868 puis est érigée en commune de plein exercice par décret du 3 septembre 1870. Une commune mixte du même nom est aussi créée par arrêté du 13 novembre 1874 qui devient commune mixte des MAÂDID en 1890 avec pour chef-lieu BORDJ BOU ARRERIDJ (BBA).



La création de la commune mixte des MAÂDID, arrêtée le 22 mai 1890, et aussi l'histoire de la commune mixte qui la précède, Bordj-Bou-Arreridj, cette cité indigène ayant été érigée en commune mixte en 1880 avant de perdre sa dénomination au profit de celle des MAÂDID dix ans plus tard.

La superficie des MAÂDID avoisine les 200 000 hectares, après sa constitution définitive par arrêté du 22 mai 1890. La commune mixte, d'une orientation générale Nord-sud, est composée de onze douars (Sidi-Embarek, Rilassa, Maâdid, Rabta, Ksour, Zeggueur, Zemala, Taglait, Mekarta, Gherazla et Ain-Turck) dirigés par des caïds composant les djemâas (assemblées indigènes) et de neuf centres de colonisation représentés par des conseillers municipaux composant la commission municipale des européens (GALBOIS, BORDJ-R'DIR, LAVOISIER, LECOURBE, MAC DONALD, CERZ, PAUL-DOUMER, **LABARBINAIS** et DAVOUT).



La commune mixte est très majoritairement occupée par les communautés indigènes vivant en milieu rural. Les pièces détaillant les projets des travaux publics effectués dans la commune mixte montrent très clairement ces particularismes propices au développement des activités agricoles, la commune décomptant cinq grandes forêts : Rilassa, les Ayad, Ouled-Hannèche, Maâdid et Ouled-Khellouf, toutes comprises dans les douars et couvrant une surface totale de plus de 23 000 hectares. L'agriculture constitue les grands domaines d'activités des populations aussi bien européennes qu'indigènes. Démographiquement et d'après le recensement réalisé en 1936, la commune mixte est habitée par environ 50 000 indigènes et d'un peu moins de 1000 résidents européens, demeurant, pour la plupart d'entre eux, dans les centres de colonisation aménagés lors de leur installation. Les dossiers traitant des centres de colonisation témoignent de l'établissement et de la délimitation de ces villages européens, érigés consécutivement aux nombreuses demandes des familles ou aux opérations du séquestre collectif de 1871. Ces observations confirment ainsi les statistiques officielles dressées sur l'ensemble du pays algérien.

La commune mixte des MAÂDID ainsi présentée n'a pas toujours été constituée de cette manière. En effet, jusqu'à l'insurrection de 1871, Bordj Bou Arreridj n'était qu'un bureau arabe avant de devenir tour à tour un commissariat civil puis une commune mixte.

Les MAÂDID sont situées dans le département de Constantine jusqu'au décret de 1956 qui les rattache à celui de Sétif, nouvellement créé. Auparavant, elle faisait partie intégrante de l'arrondissement de Sétif et son siège se situait à Bordj-Bou-Arreridj, par la suite devenue une sous-préfecture. Compris dans un pentagone constitué par les localités de Sétif, La Fayette, Bordj Bou Arreridj, Mansourah et M'Sila, le territoire de cette commune mixte n'est pas constitué d'un seul tenant, les douars d'Ain-Turck et de Gherazla ainsi que les centres de colonisation de Davout et de Macdonald étant séparés du reste de la commune par la commune de plein exercice d'Ain-Tagrout. Plus au Nord, ce sont les communes mixtes des Bibans et de Guergour qui délimitent la commune. Enfin, le massif montagneux du Djebel Maâdid, appartenant à la chaîne montagneuse du HODNA cerne les Maâdid au Sud.

## DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Avec le code 9J

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



SETIF : Avenue CLEMENCEAU

Le département de Sétif fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ BOU ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI AÏCH et SAINT ARNAUD.

L'Arrondissement de BORDJ BOU ARRERIDJ comprenait 25 centres :

AÏN TAGROUT – BIR KASDALI – BLONDEL – BORDJ BOU ARRERIDJ – BORDJ MEDIANA – BORDJ R'DIR- CERZ – DAVOUST – EL ACHIR – EL MAIN – GALBOIS – HARRAZA – HASNOUA – KSOUR – LA BARBINAIS – LAVOISIER – LECOURBE – MAC DONALD – MANSOURAH – MERDJ MEDIANA – OULED RACHED – PAUL DOUMER – TIXTER – TOCQUEVILLE – ZEMMORA

## MONUMENT aux MORTS

Le relevé n°57344, concernant la Commune Mixte de MAÂDID, mentionne 208 noms de soldats "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918.

ABDELLI Julien (Mort en 1915) – PAULET-ACKERMANN Louis (1917) - ABDELOUAHAB Rabah (1916) – ABED Abed (1918) – ABES Abdelkader (1914) – ABID Abderrahman (1918) – ACHACHA Chérif (1919) - ACHACHA Lakhdar (1915) – AFAFSA Ahmed (1916) – AHMED

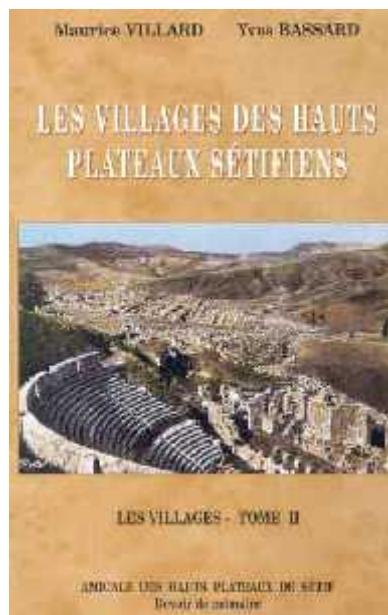
Ben Lamri (1915) – AÏSSAOUI Rabah (1914) - AÏSSAT Ali (1917) – AÏSSAT Messaoud (1914) – ALEMI Brahim (1918) – ALLOUCHE Mohamed (1918) – AMARA Zouaoui (1915) – AMEUR Lakhdar (1917) – ARABA Haouès (1918) – ARRACHE Amar (1915) – ATHMAN Mohammed (1915) – ATMANI Djemdi (1916) – ATTIA Tayeb (1915) – AY Saïd (1918) – BABOUCHE Laïd (1917) – BECHANE Ahmed (1917) – BELAALA Messaoud (1915) – BELAGRA Saad (1918) – BELARIBI (1915) – BELFAR Aïssa (1918) – BELGACEMI Mohammed (1915) – BELGROUM Mohamed (1918) – BELHADJOUA Saïd (1916) – BELKACEMI Chelabi (1914) – BELLAHOUES Ali (1915) – BELMOUHOUB Lamri (1915) – BEN AMARA Aïssa (1914) – BEN AMARA Areche (1916) – BEN CHADI Amar (1915) – BEN OUAÏL Makloufi (1915) – BEN SEFIA Rabah (1916) – BENACHOUR Mohamed (1918) – BENADEL Brahim (1918) – BENAÏSSA Hadj (1915) – BENAÏSSA Saïd (1916) – BENALKA Ahmed (1916) – BENAMAR Mohamed (1915) – BENBOULAOUAR Mohamed (1914) – BENCHEIKH Tayeb (1915) – BENCHIKH Ahmed (1915) - BENCHIKH Aïloua (1916) - BENCHIKH Tayeb (1915) - BENDIF Tahar (1915) – BENDJEDI Mohammed (1914) – BENDJILAH Ahmed (1915) – BENGUERIEZ Khiari (1916) – BENHARECHE Mohammed (1916) – BENIZID Ali (1915) – BENKARA Ahmed (1918) – BENKARRI Mohammed (1917) – BENLEULMI Ahmed (1915) - BENLEULMI Saad (1915) – BENNADALA Ahmed (1915) – BENNOUI Khemici (1916) – BENOUALA Tayeb (1918) – BENROUANE Ben Lahli (1915) – BENROUISSA Seghir (1914) – BENSADI Ahmed (1916) - BENSADI Messaoud (1916) – BENSEHIL Amar (1915) – BENSERRAÏ Mohamed (1917) – BENTALEB Douadi (1919) - BENTALEB Lakdar (1915) - BENTORCHA Abdallah (1918) – BENTOUMI Amar (1918) - BENTOUMI Amara (1918) –BERAKLIA Messaoud (1917) – BERARD Joseph (1914) – BERKAT Madani (1918) – BLAADA Mohamed (1916) – BLONDET André (1917) – BON AÏSSI Sadek (1916) - BONELLO Jean (1915) – BONNARD Célestin (1916) – BOUBCHIRA Abdelkader (1916) – BOUDARI Bouhaya (1914) – BOUHACIDA Ahmed (1915) – BOULAKRAS Saïd (1914) – BOUMABI Ben Saïd (1918) – BOUNELLAH Salah (1916) BOURAHLI Ahmed (1918) - BOURAHLI Ben Ali (1918) – BOUSSAADIA Ali (1918) – BOUSSOUAR Hadj (1914) – BOUZID Mohamed (1914) – BOVET Edouard (1916) – BRIKAT Mohamed (1914) – CANOVA Albert (1914) – CARLIER Fernand (1914) – CHEBAHBA Mohammed (1914) – CHENITISAÏD Ben Saïd (1914) – CULLET François (1915) - CULLET Prosper(1916) – DAOUD Aïssa (1914) – DECHACHE Mouloud (1914) - DEHOUMATTE Amar (1915) – DELHOUL Ahmed (1917) - DJABRI Meftah (1917) - DJAÏDRI Mohammed (1915) – DJELLOUD Saïd (1915) – DJERARDA Amar (1916) - DJERARDA Belkacem (1914) - DJERARDA Saad (1918) - FENNICHE Saïd (1916) - FERAHTIA Abdelkader (1918) - FERAHTIA Khmissi (1917) - FERAHTIA Lakdar (1918) - FERAHTIA Slimane (1915) - FERHAT Mebarek (1915) – GHANEM Saïd (1915) – GHERBI Tahar (1915) – GOUARI Ahmed (1914) – GOUINI Saïd (1916) – GUETATFA Ammeur (1915) – GUETTOUCHE Saïd (1914) – HADDAD Ben Mohamed (1916) - HADDAD Messaoud (1915) - HADDADI Amar (1915) – HADJI Khémici (1915) – HADJI Tayeb (1915) – HAMEL Tabbouche (1918) – HAMIMID Hocine (1918) - HAMMADA Mohamed (1918) - HAMMADA Sebbi (1917) – HAMRAOUI Tayeb (1919) - HARICHE Saad (1914) ITIER Alphonse (1914) – KEHAL Brahim (1915) – KHADRAOUI Rabah (1917) – KHALAFI Messaoud (1915) – KHALDI Nouri (1914) – KHAOUS Mohamed (1917) – KHATIR Saad (1918) – KHELAFI Ali (1915) – KHENNOUF Moussa (1914) – KOUADRIA Mebarek (1916) – LACHACHE Ali (1914) – LADJINI Tahar (1914) – LADONI Salah (1914) – LAGOUNE Ali (1915) – LAHOUAOU Brahim (1915) - LAHOÛÏOU Ahmed (1915) – LAKAHAL Mohamed (1914) – LAKDAR Mohamed (1918) – LAMARI Chaïb (1917) – LAMECHE Layachi (1918) - LAMECHE Turki (1918) – LARABA Ahmed (1916) – LARABI Ammar (1915) – LARIBI Abdelkader (1914) – LEBOUAZDA Ahmed (1914) – MAACHE Tayeb (1914) – MAATA Lakhdar (1915) - MADDAD Lakhdar (1917) – MAGNE Victorin (1916) – MAHDAOUI Bachir (1917) – MAKLOUF Bendjemaa (1916) – MAOUACI Ahmed (1916) – MAOUCHE Ahmed (1918) – MARTINAT Jean Marcel (1915) – MECHRI Aïssa (1916) – MEDJIR Ben Mohamed (1914) – MENACI Larbi (1918) – MERAKCHI Mohammed (1915) – MERZHANE Ali (1916) – MERZOUG Mohamed (1915) – MESSAOUDENE Hachemi (1918) – MIMOUNE Mohamed (1914) - NACHABAL Rabah (1915) – NEKKACHE Rabah (1915) – NOUASRIA Amar (1914) – ONAIL Ammar (1918) – OULHI Saad (1917) – PRA Léon (1916) – PUECH Louis (1915) – RABIA Saïd (1914) – RADOUAN Rabah (1915) – RAMANI Ali (1915) - REMACHE Saïd (1918) – REMADNIA Moussa (1914) – REMILA Messaoud (1918) – RIGHI Lamri (1918) - SAADESSAOUD Ahmed (1915) –SAADI Ben Mohamed (1914) – SAOUCHA Amar (1916) – SARIR Lakdar (1914) – SEDDIKI Saïd (1914) – SELAHDJA Saïd (1917) – SELLAMI Dehimmi (1914) – SOUCI Lahouassi (1916) – TABI Ammar (1918) - TABIR Amar Ben Aïssa (1918) - TAGUIA Salah (1915) – TELIDJANE Belkacem (1917) – TOUATI Khélif (1918) – VICAIRE Henri (1915) – ZAGHDANE Tahar (1915) ZAZ Rabah (1914) – ZEGHBI Haïssat (1915) - 



Photo concernant région BIR AÏSSA de nos jours

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous et surtout grands remerciements à monsieur Maurice VILLARD pour l'envoi de son livre (Tome 2) "Les Villages des Hauts Plateaux Sétifiens" dont l'essentiel des infos sur la localité de LA BARBINAIS sont issues. Je vous invite à vous référer à l'ouvrage écrit par MM. VILLARD et Yves BASSARD, ci-après :

[http://www.piednoir.net/bone/titre\\_rubrique/algerietheque/resume\\_livre/resume\\_villard.html](http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algerietheque/resume_livre/resume_villard.html)



ET aussi grâce aux sites ci-après :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

[http://www.persee.fr/doc/abpo\\_0003-391x\\_1966\\_num\\_73\\_2\\_2341](http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1966_num_73_2_2341)

[http://alger-roi.fr/Alger/alger\\_son\\_histoire/pages\\_liees/changement\\_noms2\\_pn68.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/changement_noms2_pn68.htm)

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/rj694hbdhf.form= complexe>

[http://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/reconstantine1901/0212>

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=La+Barbinais+%28Alg%C3%A9rie%29>

[http://aj.garcia.free.fr/geo\\_algerie/Constantine22.htm](http://aj.garcia.free.fr/geo_algerie/Constantine22.htm)

[https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection\\_1871\\_louis\\_rinn.pdf](https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection_1871_louis_rinn.pdf)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5695914m/f148.item.zoom>

## EPILOGUE BIR AÏSSA

**Année 2008 = 9 570 habitants**

Attaque à main armée d'une agence postale à BIR AÏSSA

Source : <http://www.liberte-algerie.com/actualite/attaque-a-main-armee-dune-agence-postale-a-bir-aissa-116589>

Le bureau d'Algérie Poste de BIR AÏSSA, dans la commune de TESSERA, distante d'une trentaine de kilomètres à l'Est de Bordj Bou-Arréridj, a fait l'objet d'une attaque à main armée, en fin de semaine écoulée, perpétrée par deux personnes, apprend-on de sources locales. Il était un peu plus de 16 heures, et alors que les employés de ce bureau, implanté au centre du village, s'apprétaient à sortir, deux individus habillés de kachabia, l'un armé d'un fusil de chasse et l'autre d'une épée, ont fait irruption et sommé le receveur de vider le coffre. Ce dernier, qui a réussi à s'échapper en prétextant aller chercher les clés, a réussi à donner l'alerte. Les voisins et les passants sont venus à son secours, ce qui a fait fuir les assaillants. Une enquête a été ouverte pour identifier et localiser les deux individus.

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO